

Communiqué intersyndical aux agents

Les organisations syndicales des douanes tiennent à apporter à la famille et aux proches de Damien Rouillier le témoignage de la profonde émotion et de l'entière sympathie de la communauté douanière.

Nous rappelons à tous ceux qui voudraient apporter leur soutien financier à la famille que les dons peuvent être adressés à :

Emmanuel Léonard
BSI de Poitiers
ZI République 3
86026 Poitiers CEDEX

Il revient désormais à la justice d'établir les responsabilités pénales des personnes impliquées et de prononcer les condamnations qui s'imposent.

Au delà de ce volet judiciaire, ce décès tragique doit également faire l'objet d'une enquête administrative approfondie. Les circonstances précises qui l'entourent doivent être soigneusement déterminées et analysées, hors de toute polémique, et toutes les conséquences doivent en être tirées pour faire évoluer le matériel, les conditions d'intervention des agents et la coordination des équipes sur le terrain. Nous renouvelons à cette occasion notre demande, déjà fortement exprimée, d'une réécriture exhaustive des instructions cadres sur la surveillance.

Enfin, il est plus que temps de revoir le « management par la performance » qui sévit dans notre administration en poussant de plus en plus à l'individualisation au détriment de la coopération et de la complémentarité entre collègues, entre services et entre administrations.